

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_051

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE DE LA ZA PANIANDY

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT NEUF AVRIL, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER.**

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **16/04/2026.**

Le nombre des membres en exercice est **47.**

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
42	6	0	48

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Patrice ELLAMA, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Matthieu K/BIDY, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Doly RAMSAMY, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN

ETAIENT ABSENTS :

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Dominique PANAMBALOM donne procuration à Monsieur Dominique PRIX, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Mario EDMOND donne procuration à Madame Nina ROGER, Madame Sidoleine PAPAYA donne procuration à Monsieur Mario MOREAU, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_051

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE DE LA ZA PANIANDY

Le Budget primitif 2026 de la ZA PANIANDY s'élève, en mouvements budgétaires, toutes sections confondues, à **6 597 308,76 €** et se répartit de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	3 298 659,38	3 298 659,38
Investissement	3 298 649,38	3 298 649,38
TOTAL	6 597 308,76	6 597 308,76

En application des règles spécifiques relatives à la comptabilité de stock des budgets annexes « Lotissements », le budget intègre des mouvements réels (se traduisant par des mouvements de fonds) ainsi que des mouvements d'ordre budgétaire (écritures comptables permettant de suivre la comptabilité des stocks et ne donnant lieu à aucun mouvement de fonds effectif ni en dépenses ni en recettes).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **3 298 659,38 €** selon la répartition, par chapitre, suivante :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
011	Charges à caractère général	2 100 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00
Sous-total mouvements réels		2 100 010,00
042	<i>Variation de stock des en-cours-de production de biens</i>	733 965,85
023	<i>Virement à la section d'Investissement</i>	464 683,53
TOTAL		3 298 659,38

Les charges à caractère général (2 100 000 €) correspondent à des études (237 500 €) et à des travaux (1 862 500 €) relatifs à l'extension de la zone d'activité.

Les autres charges de gestion courante (10 €) sont prévues pour des régularisations de TVA.

Les autres dépenses de la section concernent uniquement les opérations d'ordre relatives à la comptabilisation de la variation du stock de terrains (733 965,85 €) et au virement à la section d'investissement (464 683,53 €).

2/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **3 298 659,38 €** et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
75	Autres produits de gestion courante	190 000,00
Sous-total mouvements réels		190 000,00
042	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	<i>3 108 659,38</i>
TOTAL		3 298 659,38

Les produits de gestion courante (190 000 €) correspondent aux loyers versés par les locataires. Les recettes de cessions sont ajoutées en cours d'année selon l'avancement de la commercialisation de la zone d'activité.

Les autres recettes de la section concernent uniquement les opérations d'ordre relatives à la comptabilisation de la variation du stock de terrains (3 298 659,38 €).

INVESTISSEMENT

1/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **3 298 649,38 €** et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
16	Emprunts et dettes assimilées	189 990,00
Sous-total mouvements réels		189 990,00
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	<i>3 108 659,38</i>
TOTAL		3 298 649,38

Les emprunts et dettes assimilés (189 990,00 €) correspondent à un reversement éventuel de surloyers, en cas de rupture d'un bail à construction.

Les dépenses de la section d'investissement concernent notamment les opérations d'ordre relatives à la comptabilisation du stock de terrains aménagés (3 108 659,38 €).

2/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à **3 298 649,38 €** et se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	BP 2026
16	Emprunts/ dettes et dettes envers locataires acquéreurs	2 100 000,00
Sous-total mouvements réels		2 100 000,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	733 965,85
021	Virement de la section de fonctionnement	464 683,53
TOTAL		3 298 649,38

Les recettes de la section d'investissement (2 100 000 €) portent sur un emprunt prévisionnel d'équilibre du budget (2 086 000 €) et les surloyers versés par les locataires-acquéreurs titulaires d'un bail à construction (14 000 €).

Les autres recettes concernent la comptabilisation des stocks de travaux en cours (733 965,85 €) et le virement de la section de fonctionnement (464 683,53 €).

Ainsi, le budget primitif 2026 de la ZA PANIANDY s'élève, toutes sections confondues, à 6 597 308,76 € dont 3 298 659,38 € (50%) pour la section de fonctionnement et 3 298 649,38 € (50%) pour la section d'investissement.

- **VU** les articles L. 1612-1 à L1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets,

- **VU** l'article L 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux budgets des services publics à caractère industriel ou commercial exploités en régie, affermés ou concédés par les communes,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 48 « Pour »,

- **D'ADOPTER**, au niveau du chapitre, le budget primitif 2026 du "budget annexe ZA Paniandy"
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
 Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
 Le président de la CIREST**



Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le 13/05/2026



ID : 974-249740093-20260429-2026_C_051-DE